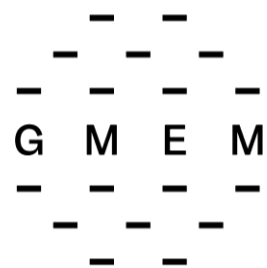




ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2022-2023

NOM DU PROJET	Parcours Sensibilisation GMEM	
PARTENAIRE	CFMI d'Aix-Marseille (action de sensibilisation)	
NIVEAUX CONCERNÉS	PÉRIMÈTRE	DOMAINE
Ecoles élémentaires	Marseille et alentours	Musique (musiques de création)
CONTRIBUTION AU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DES ELEVES		
RENCONTRER	PRATIQUER	CONNAÎTRE
<p>Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres</p> <p>Échanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture</p> <p>Appréhender des œuvres et des productions artistiques</p>	<p>Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production</p> <p>Mettre en œuvre un processus de création</p> <p>Concevoir et réaliser la présentation d'une production</p> <p>S'intégrer dans un processus collectif</p> <p>Réfléchir sur sa pratique</p>	<p>Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique</p> <p>Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel</p> <p>Mettre en relation différents champs de connaissances</p> <p>Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre</p>
Œuvres, lieux, professionnels rencontrés	Pratique artistique proposée aux élèves	Champs de connaissance explorés
<p>Découverte du répertoire associé au spectacle proposé, découverte des locaux du GMEM et des professionnels y travaillant.</p>	<p>Sessions d'écoutes musicales, appropriation des œuvres sous la forme d'ateliers de pratiques vocales et/ou instrumentales</p>	<p>Découvrir des œuvres de création musicale dans une situation d'écoute privilégiée. Apporter de nouvelles connaissances pour améliorer la réception des œuvres. Comprendre la création musicale par la pratique.</p>

PRÉSENTATION DU PROJET

Le GMEM tisse depuis plusieurs années de nombreux partenariats avec différentes structures d'enseignement, entre autres, auprès de la petite enfance.

L'objectif est de transmettre des outils et des connaissances, mais aussi de susciter un intérêt et une curiosité renforcés pour les musiques de création (contemporaines, électroacoustiques, électroniques, mixtes, improvisées et expérimentales).

Le fil rouge de cette proposition est l'action de sensibilisation autour d'un spectacle de la programmation du GMEM, conçu en partenariat avec le CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants) : Actions de médiation - choix d'un spectacle et préparation sous forme d'ateliers à la venue au festival Propagations organisé par le GMEM en mai.

En outre, nous proposons d'accueillir vos classes élémentaires pour différents types d'interventions :

- Visites commentées du GMEM et de ses studios, rencontres avec les artistes en résidence ;
- Atelier de découverte des musiques électroacoustiques ;
- Concerts / Spectacles (suivi de répétitions, étapes de travail, représentations).



LES GRANDES ETAPES DU PROJET

Action de Sensibilisation (de mars à juin)

Un partenariat avec le CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants) permet à deux classes élémentaires de bénéficier d'une préparation sous forme d'ateliers, à la venue au festival **Propagations** organisé par le GMEM (mai), sur un spectacle en particulier.

Entre mars et mai, deux étudiants du CFMI interviennent dans les classes pour faire découvrir aux élèves l'œuvre choisie et le répertoire qui lui est associé, réaliser des écoutes musicales ou des sessions de pratique vocale et/ou instrumentale.

Cette action se déroule en 3 étapes :

- 3 séances d'1h en classe (ateliers de pratique vocale, percussions, etc.), pilotées par les intervenants du CFMI pour préparer les élèves au spectacle
- 1 séance scolaire d'un spectacle sélectionné dans la programmation du festival
- 1 séance d'1h en classe (bilan, retours sur le spectacle) suite à la représentation

Durée : 4h d'ateliers et 1h de spectacle

A la charge de d'école : coût du spectacle (4 euros par élève)

Actions possibles en plus (au choix) :

- Visite des locaux du GMEM (de septembre à juin)

Ces visites sont conçues pour offrir un accès privilégié aux espaces du GMEM et aux artistes qui y évoluent. La visite débute par une présentation de l'histoire du GMEM, de son activité et de ses différents espaces et se poursuit par une rencontre avec les artistes en résidences ou les professionnels présents.

Durée : 1h - **Tarif :** Gratuit

- Atelier de découverte des musiques électroacoustiques (en novembre)

Cet atelier de pratique propose aux élèves et enseignants de venir passer une demi-journée dans les studios du GMEM, pour une séance de découverte des outils et des langages de la création musicale d'aujourd'hui. Par un travail autour de l'improvisation et de la manipulation d'objets sonores, les participants sont amenés à explorer les différents univers qui constituent les musiques électroacoustiques, électroniques et expérimentales.

À partir de sons concrets, synthétiques et du détournement d'instruments, les élèves sont initiés à la création musicale collective, et sensibilisés à l'écoute à travers les technologies de l'électroacoustique (spatialisation et transformation sonore notamment).

Durée : 3h - **A la charge de d'école :** Tarif sur demande

- Écoutes commentées (en février ou mars)

Les Écoutes Commentées sont des moments de rencontre et de partage avec un compositeur associé au GMEM : une belle occasion de découvrir, dans des conditions originales, des univers artistiques singuliers et exigeants.

Immergés dans un dispositif sonore, les élèves découvrent les musiques électroacoustiques d'hier et d'aujourd'hui diffusées sur un orchestre de hauts-parleurs.

Chaque œuvre diffusée est entremêlée d'échanges et de commentaires d'écoutes avec le compositeur. Le programme spécifique choisi par le compositeur peut être envoyé aux enseignants, en amont de l'écoute, en vue de préparer les élèves à leur venue.

Durée : 1h30 - **A la charge de d'école :** 4 euros par élève

CONTACTS

Arnaud Julien, Chargé du pôle Transmission

mail : arnaud.julien@gmem.org

Tél : 04 96 20 60 18

Adresse :

GMEM - Centre National de création musical

Friche la Belle de Mai, 41 Rue Jobin, 13003 Marseille

Plus d'informations sur les projets : <https://gmem.org/publics/scolaires/>

MODALITÉS D'INSCRIPTION DANS ADAGE

Les demandes de participation aux PROJETS DAAC se font uniquement sur ADAGE entre le 25 avril et le 31 mai 2022.

A savoir : Les IEN ou les chefs d'établissement devront valider toute demande déposée dans ADAGE.

ADAGE est accessible via le portail ARENA avec vos identifiants académiques :
mail professionnel nominatif prenom.nom@ac-aix-marseille.fr

Pour inscrire un projet, il est nécessaire d'avoir des droits de rédacteur, que vous devez demander à votre chef d'établissement, seulement si vous n'avez encore jamais renseigné ADAGE (lors du recensement ou des appels à projets).

Pour déposer votre demande :

Sur la page d'accueil d'ADAGE, cliquer sur le bouton vert « OUVERT » dans la campagne d'appel à projets
Sur la page « Monter son projet d'éducation artistique et culturelle », cliquer sur « Créer un nouveau projet. »
Renseigner les rubriques 1, 2, 3 uniquement.

Important : Au moment de la saisie du projet, ne pas tenir compte des mentions « étapes à compléter » et « ce champ est obligatoire » pour les rubriques 4, 5, 6. Il s'agit d'une obligation générée par le paramétrage national de l'application indépendante de notre volonté.

VOTRE PROJET EST BIEN ENREGISTRÉ MÊME SANS RENSEIGNER CES RUBRIQUES.
VOTRE PROJET EST CONSULTABLE DANS L'ONGLET « MONTER SON PROJET. »

MODALITÉS FINANCIÈRES

Sous réserve des crédits PEAC disponibles pour l'année scolaire 2022-2023, ce projet pourra être soutenu financièrement par la DAAC.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les demandes de participation à un PROJET DAAC sont examinées par des comités de pilotage partenariaux, qui se tiendront début juin 2022. Les résultats de ces comités seront communiqués par courriel mi juin 2022.